

France SOLIDAIRE

[c.doremus-mege@ccfd-terresolidaire.org](mailto:c.doremus-mege@ccfd-terresolidaire.org)

[nvercken@oxfamfrance.org](mailto:nvercken@oxfamfrance.org)

[v.brossel@peuples-solidaires.org](mailto:v.brossel@peuples-solidaires.org)

[dept.plaidoyerinternational@secours-catholique.org](mailto:dept.plaidoyerinternational@secours-catholique.org)

Paris,

Le 19 janvier 2017

Madame, Monsieur,

Je réponds par la présente à votre courrier faisant part de vos 15 propositions sur le partage des richesses, les problématiques écologiques, alimentaires et les droits de l'homme. Je me suis permis de faire des réponses groupées à certaines de vos propositions lorsque les thèmes qu'elles abordaient étaient très proches.

### **Partager justement les richesses pour mettre fin à la pauvreté et aux inégalités**

**Point 1.** Le 14 novembre 2012 je remettais, avec le député Alain Bocquet (Gauche démocrate et républicaine), un rapport d'enquête, *Lutte contre les paradis fiscaux : si l'on passait des paroles aux actes*, sur la grande fraude fiscale. L'enquête nous a révélé que la perte fiscale pour l'État s'élevait à 60, voire à 80 milliards d'euros chaque année. Soit une bonne part de notre déficit public (80,8 milliards d'euros en juillet 2016).

Tandis que François Fillon annonce un programme se traduisant par un véritable matraquage fiscal des classes moyennes, et un capitalisme de connivence au service des grands groupes, il est plus que temps de réorienter la politique vers le service des Français et la recherche du bien commun.

Le projet que je porte dans cette élection présidentielle appelle à des efforts partagés par tous, selon ses capacités, ses talents et ses moyens. La concentration inédite des richesses au profit d'une minorité d'individus favorisée par la mondialisation rend l'exigence de contrôle démocratique et de transparence plus cruciale que jamais. Je suis convaincu qu'à l'avenir, la réussite ou l'échec des gouvernements sera conditionnée par leur capacité à assurer la prospérité de leur pays tout en gérant la déstructuration sociale que suscite la mondialisation.

Vous faire part de l'ensemble de mes propositions pour la lutte contre la fraude fiscale m'est impossible dans ce courrier – elles sont l'objet d'une enquête parlementaire complète (<http://www.assemblee-nationale.fr/14/pdf/rap-info/i1423.pdf>) –, mais je vous livre ici les plus importantes :

- Généralisation sur le plan international d'un traité fondé sur le modèle de loi américaine FATCA, qui oblige les banques à communiquer tous les comptes détenus par les citoyens américains au Département du Trésor.
- La Commission européenne doit déclarer contraires aux règles de la concurrence les discordances fiscales ente États membres de l'UE concernant les impôts sur les sociétés excessivement bas – 2% en Irlande –, les réseaux de conventions fiscales permettant d'échapper à l'impôt en Europe, comme aux Pays-Bas, et le secret bancaire au Luxembourg.
- Lutter efficacement contre la fraude au carrousel de la TVA en engageant dans les délais les plus brefs les poursuites pénales et la saisie des avoirs.
- Permettre l'utilisation par l'administration fiscale de toutes les preuves de fraudes d'origine illicite, telle les listes Falciani.
- Rétribution des lanceurs d'alertes.
- Retirer à l'administration fiscale son monopole en matière de poursuite pénale.

**Point 2.** Contrairement à mes concurrents démagogues, je ne prétends pas me livrer à des réductions brutales des dépenses et à un choc fiscal aventureux et incontrôlé. Si la baisse de la fiscalité est une nécessité – la dépense publique atteint actuellement 57% du PIB –, j'estime qu'elle doit être ciblée pour intégrer une stratégie globale de relocalisation de l'emploi en France, de réindustrialisation du pays et de soulagement des classes moyennes et des plus modestes. Si la liberté d'entreprendre est une condition *sine qua non* de la prospérité, elle doit s'exercer au service de la collectivité. Dans ce sens, l'État a un rôle indispensable d'orientation des forces productives et d'arbitre entre les libertés ; la liberté des uns ne doit pas s'ériger en despotisme pour les autres.

- Alléger la fiscalité du capital-investissement qui fait fuir les investisseurs : s'inspirer du système allemand très simplifié qui applique un taux de 26,38% à tous les investissements.
- Stimuler la croissance des Jeunes Entreprises Innovantes par un dispositif de 0 charges, 0 impôts pendant trois ans. L'innovation par le bas est un moyen essentiel de lutte contre la tutelle monopolistique des grands groupes.
- Relancer la participation gaullienne des salariés, en synergie avec les entreprises : baisser le taux d'impôts sur le revenu (IS) d'1% pour 2% d'actionnariat salarié dans une limite de 10 points de baisse d'IS.
- Soutenir l'installation des jeunes agriculteurs. Si des progrès ont été faits ces dernières années en ce sens, il convient de poursuivre les incitations fiscales à l'attention de ces derniers.
- Permettre aux médecins s'établissant dans les déserts médicaux de toucher plus de revenus (Via des diminutions les cotisations d'Urssaf ou des conventions spéciales).
- Taxe des entreprises qui exportent hors de France, exploitent et revendent les données des particuliers français et affecter une partie substantielle ds produits de cette taxe au désendettement.

**Points 3, 5, 8, 9 et 10.** L'aide au développement est un des enjeux majeurs de notre siècle. De notre capacité à accompagner les pays en voie de développement sur le chemin de la prospérité et à sortir de la pauvreté les 892 millions de personnes dans le monde vivant encore sous le seuil de pauvreté, dépend l'instauration d'un système tenable profitable à tous. Sans quoi les nombreuses fractures qui déchirent aujourd'hui les hommes, les défis écologiques auxquels nous sommes confrontés, feraient peser une menace critique sur l'avenir du genre humain.

Je suis personnellement sensibilisé à cette question depuis longtemps déjà. Pour vous exposer de façon concrète la manière dont je conçois l'aide au développement, je citerai le plan Marshall pour l'Afrique que je propose. La banque centrale européenne émet actuellement 80 milliards d'euros par mois qui profitent essentiellement aux banques et à la finance internationale. Je propose d'allouer 5% de cette somme au développement de l'Afrique, soit un montant de 50 milliards d'euros annuels à l'échelle de l'Union européenne. Debout la France, le parti que je préside, compte dans ses rangs l'ancien ministre de l'agriculture François Guillaume, architecte du plan éponyme qui, dès les années 1980, militait pour la création d'une OPEP des denrées agricoles.

Je souhaite également m'associer et soutenir le projet d'électrification de l'Afrique de J.L. Borloo, heureuse initiative qui a permis de combattre la routine des effets d'annonce non suivi d'actions. Une nouvelle approche est nécessaire dans l'aide au développement du continent africain. Cette aide doit faire l'objet d'un contrôle rigoureux des dépenses : l'Union africaine estime que la corruption coûte près de 859 milliards de dollars au continent africain *chaque année*. Augmenter sans contrôle sérieux les dépenses allouées à l'aide au développement serait dramatiquement contre-productif si cela contribuait au maintien de dictatures inhumaines et de prolifération de milices sanguinaires.

**Point 4.** Il est impératif de remettre la finance au service des Français. Je propose de :

- Séparer les banques d'affaires et de dépôts pour ne plus jouer au casino financier avec l'épargne des Français et mieux financer nos entreprises.
- Plafonner les frais bancaires abusifs et permettre la renégociation des contrats d'assurance.

### **Promouvoi la justice climatique et la souveraineté alimentaire**

**Points 6 et 7.** La transition énergétique est une nécessité écologique impérieuse, qui peut se révéler être un facteur de puissance pour la France si une stratégie intelligente est élaborée. Le remplacement du pétrole et du gaz par des énergies décarbonées est un des axes fondamentaux de mon projet énergétique et écologique. De nombreuses pistes sont à explorer : l'énergie-bois, le biogaz, le solaire thermique. Le lancement de vastes plans d'équipement d'isolations phonique et thermique permettrait de réaliser de formidables économies énergétiques – donc moins de pollution – et financière pour les Français.

En matière de transports, nous pouvons déjà nous appuyer sur les fleurons de l'industrie française qui élaborent déjà les véhicules propres de demain. Il faut viser au remplacement des 20 millions de véhicules les plus énergivores en dix ans, accélérer la mise en place de bornes de recharge rapide pour les véhicules électriques, poursuivre le développement des réseaux de transport en commun en privilégiant les transports propres (GNL, électriques, etc.) Les technologies numériques peuvent servir à une meilleure gestion du trafic pour limiter les temps de transports et la pollution.

Conforter une énergie électrique décarbonée doit nous permettre d'être indépendants et innovants, tout en corrigeant ses défauts en investissant massivement dans les énergies du futur. Je propose de revenir sur l'objectif de 50% du nucléaire dans la production électrique en 2025. L'investissement dans la valorisation énergétique des déchets nous acheminerait encore davantage vers des modes de productions sans gaspillage et peu polluants. Sur le plan organisationnel, les collectivités locales doivent être le bras armé de l'écologie de proximité. L'idée d'un Grenelle de l'environnement était bonne, je propose de la reprendre. Les solutions élaborées doivent viser à un contrôle démocratique de l'argent public.

### **Faire respecter les droits humains en France comme dans les pays du Sud**

**Points 11 et 12.** Le chaos qui règne au Moyen-Orient et dans certaines parties d'Afrique est à l'origine d'une crise migratoire dont les effets se répercutent jusqu'en France. L'arrivée des migrants sollicite notre devoir de charité et de générosité. Mais le rôle d'un responsable politique est de dépasser l'émotion pour préserver la cohésion nationale. Certains n'ont pas toujours compris mes positions de fermeté sur le contrôle des frontières nationales, sur l'expulsion des migrants qui ne sont pas des réfugiés, au sens de la convention de Genève. D'aucuns voudraient élargir de façon inconditionnelle l'accueil des réfugiés à l'ensemble des migrants. Leur accueil sur notre sol est pourtant conditionné par deux contraintes : notre capacité d'accueil et une exigence de prudence.

Des pays comme la Suède et l'Allemagne qui avaient pratiqué une politique d'ouverture très large aux migrants se voient contraints de fermer dans l'urgence leurs frontières et de prendre des mesures restrictives de la plus grande fermeté. Les infrastructures de la Suède ont été saturées par manque de préparation face à un afflux trop important et immaîtrisé. Mme Merkel a suspendu le regroupement familial pour deux ans.

L'accord euro-turc doit être dénoncé avec la plus grande fermeté : c'est à la France d'assurer légitimement le contrôle de ses frontières et de décider qui entre ou non sur son territoire.

**Points 13 et 14.** La mondialisation doit être encadrée par les États et les organismes internationaux afin de fixer des règles humaines dans les rapports économiques et commerciaux. Les pays riches comme les pays en voie de développement ont à y gagner : les uns afin de ne pas subir un dumping social insupportable ; les autres afin que les droits humains élémentaires soient respectés. Gaulliste social, je suis particulièrement attaché à une gestion humaniste des rapports économiques internationaux.

**Point 15.** Je souscris pleinement à votre proposition concernant la ratification la plus large possible de la CEDEF et de son protocole facultatif. Le combat pour l'égalité, la dignité et la justice amorcé à l'époque des Lumières, mené de haute lutte au XIXe siècle, poursuivi au XXe siècle jusqu'à nos jours a créé un cadre dans lequel les femmes peuvent se réaliser en tant que membres actifs de la société. Tout au long de l'histoire, les gaullistes ont prouvé la force de leur engagement pour cette cause : droit de vote des femmes en 1946, légalisation de la pilule contraceptive en 1967, soutien à la loi IVG de 1975.

Mais beaucoup reste encore à accomplir. À certains égards, la condition des femmes régresse. 20% des femmes déclarent avoir subi des violences sexuelles au cours de leur vie ; 220 000 d'entre elles se déclarent victimes de violences conjugales. On estime que 84 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de viols ou de tentatives de viol. Dans 90% des cas, ces agressions ont été perpétrées par une personne connue de la victime. À la suite des viols ou tentatives de viol qu'elles ont subis, seules 10 % des victimes ont porté plainte (qu'elles l'aient ensuite maintenue ou retirée).

Je propose des mesures fortes contre les pervers qui déshonorent la condition humaine :

- Créer un centre d'hébergement d'urgence par intercommunalité pour répondre à la détresse des femmes victimes de violences, à l'image de l'action réussie de la ville d'Yerres qui a mis à disposition sept logements gérés par l'association Léa, qui assure aujourd'hui la protection de quelques 791 femmes et enfants qui retrouvent espoir en l'avenir.
- Mettre à disposition un nombre suffisant de téléphones « touche grand danger », pour qu'il n'y ait plus de femmes qui meurent sous les coups (122 en 2015 !).
- Mettre en place un vrai plan de lutte contre le harcèlement, notamment dans la rue, avec la création d'une amende spécifique dissuasive (de l'ordre de la centaine de milliers d'euros) en plus des peines de prison.
- Mettre en place des peines planchers d'une implacable sévérité envers les auteurs de violences (qu'elles soient conjugales ou pas, pas de distinction) faites aux femmes.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



**Nicolas Dupont-Aignan**  
Président de Debout la France  
Candidat à l'élection présidentielle